

Casablanca, le 31 janvier 2023

Communiqué de presse

Dénouement du contrôle fiscal 2022 de RCI Finance Maroc.

RCI Finance Maroc a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur deux volets ; le premier au titre des exercices 2018 à 2021 en matière d'Impôt sur les sociétés et d'Impôt sur les revenus, et le second au titre des exercices 2016 à 2021 en matière de Taxe sur la Valeur Ajoutée.

A l'issue de cette mission et partage avec la Direction Générale des Impôts, ce contrôle s'est conclu le 19/12/2022 par la signature d'un protocole d'accord définitif et irrévocable par le règlement d'un montant de 31.004.330,00 DH (trente et un millions quatre mille trois cent trente Dirhams).

En conséquence, le résultat net annuel au 31/12/2022 sera impacté par cette charge exceptionnelle.

En dépit de cet évènement non récurrent et de son impact comptable, RCI Finance Maroc confirme que l'activité et le chiffre d'affaires prévus pour la fin de l'année sont en ligne avec les ambitions fixées sur 2022 ; solidité des résultats commerciaux et financiers basée sur une politique d'acceptation et de gestion du risque stricte dans un environnement économique inflationniste.

Créée en 2005, RCI Finance Maroc est filiale à 100% du groupe RCI Banque SA dont la dénomination commerciale est Mobilize Financial Services (filiale à 100% de Renault SAS). Mobilize Financial Services propose des services financiers innovants afin de faciliter l'accès à une mobilité automobile durable des clients de l'Alliance Renault-Nissan-Mitsubishi.